

LE 6 AVRIL 2020

Le conseil de la municipalité de Saint-Magloire siège en séance ordinaire ce 6 avril 2020 par voie visioconférence.

Son honneur la Mairesse : Madame Marielle Lemieux

Mesdames et messieurs les conseillers:

Anne-Marie Beaudry	Jonathan Goupil
Liette St-Pierre	Steve Lapointe
Martine Rouillard	Régis Prévost

La séance est présidée par la Mairesse, Mme Marielle Lemieux, et M^{me} Dany Robert, directrice générale, assure le secrétariat et Yves Lapointe, employé municipal qui est également présent.

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT le décret numéro 388-2020 du 29 mars 2020 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle soit jusqu'au 7 avril 2020;

01-04-20

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Liette St-Pierre,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil puissent y participer par visioconférence. La municipalité a publié un avis, sur son site Internet, page Facebook, etc., informant la population que le conseil va siéger à huis clos, que le public ne sera pas admis au cours des prochaines séances et qu'ils sont invités à poser leurs questions par courriel.

ADOPTÉE

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après la constatation du quorum, la Mairesse déclare la séance ouverte à 19h00.

02-04-20

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Acceptation séance par visioconférence
2. Ouverture de la séance
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal du 2 mars 2020
5. Approbation des comptes à payer
6. **ADMINISTRATION :**

NOTE Remise du rapport budgétaire de mars 2020

NOTE Rapport de la mairesse & des conseillers responsables de différents dossiers

- 6.1 Consultation publique reportée
- 6.2 Site internet
- 6.3 Journal municipal
- 6.4 Avis de motion et présentation du règlement # 341-20 (animaux)
- 6.5 Avis de motion et présentation du règlement # 342-20 (emprunt)
- 6.6 Financement du corps de cadets 2948 de la Frontière
- 6.7 Programme d'emplois d'été Canada
- 6.8 Entériner Fermeture bureau municipal aux citoyens
- 6.9 Entériner télétravail directrice générale
- 6.10 Voyage d'anglais
- 6.11 Desjardins jeunes au travail
- 6.12 Acceptation budget Club Quad (Projet structurant)
- 6.13 Rémunération des élus
- 6.14 Demande commandite agendas scolaires

7. **VOIRIE :**

- 7.1 Balayage des rues
- 7.2 ~~Demande de subvention en voirie~~
- 7.2 Gratte pour tracteur

8. **RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT :**

- INFO Dépôt du rapport annuel sur la gestion de l'eau potable
- INFO Prolongement réseau d'aqueduc & d'égout

9. **SERVICE DE SÉCURITÉ D'INCENDIE & SÉCURITÉ CIVILE**

- 9.1 Adoption règlement d'emprunt camion autopompe-citerne

10.. **COMITÉ ET LOISIRS**

11.. **CORRESPONDANCE :**

12. **VARIA:**

- INFO Rapport financier 2019
- Ratons laveurs
- Subvention Gym Desjardins

- 13. Période de questions

- 14. Levée de l'assemblée.

Il est proposé par Anne-Marie Beaudry,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

03-04-20

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 MARS 2020

Il est proposé par Jonathan Goupil,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE le procès-verbal de la séance régulière du 2 mars 2020 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

04-04-20

APPROBATION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par Martine Rouillard,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE les comptes à payer d'un montant de 156 514.31\$ pour avril 2020 sont acceptés et payés, étant donné que les crédits nécessaires sont disponibles pour les acquitter.

ADOPTÉE

ADMINISTRATION :

NOTE Le rapport budgétaire avec comparatif annuel pour le mois de mars est remis à chaque membre du conseil municipal.

NOTE **Rapport des conseillers responsables de différents dossiers**

Le conseiller Steve Lapointe nous parle qu'il y aura de la récupération de tubulures dans la MRC, il y aura deux points de dépôt soit : Sainte-Justine et Saint-Prosper. Pour la 1^{re} année, il n'y aura aucuns frais.

NOTE **CONSULTATION PUBLIQUE**

Suite aux directives de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation de reporter toutes les formes de consultations que les municipalités doivent tenir et qui nécessitent la présence de citoyennes ou de citoyens, comme les assemblées publiques de consultation, les référendums ou les tenues de registre. Ces mesures visent à minimiser les risques de propagation de la COVID-19 pouvant découler de la tenue d'une séance publique à laquelle assisterait un nombre important de personnes.

La Municipalité reporte à une date ultérieure la consultation publique qu'elle devait tenir sur les projets de règlements numéros 338-20, 339-20 & 340-20.

05-04-20 **SITE INTERNET**

Il est proposé par Liette St-Pierre,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

DE REFAIRE le site internet de la Municipalité par Weblex au coût de 1 539.35\$ + taxes.

ADOPTÉE

06-04-20 **JOURNAL MUNICIPAL**

CONSIDÉRANT QUE quatre personnes non résidentes de Saint-Magloire reçoivent gratuitement par la poste le journal local tous les mois à leurs adresses respectives;

CONSIDÉRANT QUE de nouvelles demandes pour recevoir le journal local par la poste ont été faites à la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Anne-Marie Beaudry,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'OFFRIR à toutes les personnes non résidentes de Saint-Magloire désirant lire le journal gratuitement dans le confort de leur foyer, d'aller le chercher directement sur le site de la Municipalité quand bon leur semblera, que s'ils veulent l'imprimer, ils le peuvent.

QUE les personnes souhaitant le recevoir par la poste devront payer un montant de 35\$/année pour les frais de poste, papeterie.

QUE cette tarification entre en vigueur immédiatement.

ADOPTÉE

**AVIS DE
MOTION**

**AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION RÈGLEMENT # 341-20
SUR LES ANIMAUX**

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Régis Prévost relativement à l'adoption ultérieure du règlement # 341-20 sur les animaux..

Le projet de règlement # 341-20 concernant les animaux a été présenté. Toute personne peut en obtenir copie auprès du responsable de l'accès aux documents.

**AVIS DE
MOTION**

**AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION RÈGLEMENT # 342-20
EMPRUNT**

AVIS DE MOTION est donné par la conseillère Martine Rouillard relativement à l'adoption ultérieure du règlement # 342.20 décrétant un emprunt de 757 960\$ afin de financer la subvention du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation accordée dans le cadre du programme de transfert de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ).

Le projet de règlement # 342-20 concernant l'emprunt a été présenté. Toute personne peut en obtenir copie auprès du responsable de l'accès aux documents.

07-04-20

**DEMANDE DE FINANCEMENT CORPS DE CADETS 2948 DE LA
FRONTIÈRE**

Il est proposé par Liette St-Pierre,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

DE DONNER un montant de 100\$ au Corps de Cadets 2948 de la Frontière pour l'année 2019.

ADOPTÉE

08-04-20

PROGRAMME D'EMPLOIS D'ÉTÉS CANADA

CONSIDÉRANT QUE le programme Emplois d'été Canada offre une contribution financière aux employeurs afin de créer des emplois d'été intéressants pour des jeunes âgés entre 15 à 30 ans, tout en renforçant les économies et les collectivités locales;

CONSIDÉRANT QUE ce programme est en vigueur depuis fort longtemps et que le pourcentage de subvention pouvant être accordé aux municipalités est le même depuis le début de ce programme;

CONSIDÉRANT QUE les organismes sans but lucratif peuvent recevoir un financement allant jusqu'à 100% du salaire horaire minimum;

CONSIDÉRANT QUE les employeurs du secteur public peuvent recevoir un financement allant jusqu'à 50% du salaire horaire minimum;

CONSIDÉRANT QUE le Gouvernement du Canada reconnaît les municipalités enregistrées comme des donataires reconnus;

IL EST PROPOSÉ PAR Anne-Marie Beaudry,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE la Municipalité de Saint-Magloire:

- demande au Gouvernement du Canada une augmentation du pourcentage de financement pour le programme Emplois d'été Canada afin que les municipalités soient admissibles à recevoir le même pourcentage de financement que les organismes sans but lucratif;
- appuie la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults et qu'elle demande aux municipalités de son territoire de faire de même;
- transmettre son appui à la présente demande au député fédéral de sa circonscription.

ADOPTÉE

09-04-20

ENTÉRINER FERMETURE BUREAU MUNICIPAL AUX CITOYENS

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des employés municipaux;

Il est proposé par Régis Prévost,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'ENTÉRINER la décision de fermer le bureau municipal aux citoyens en date du 16 mars dernier en raison de la COVID-19.

ADOPTÉE

10-04-20

ENTÉRINER TÉLÉTRAVAIL

Il est proposé par Martine Rouillard,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

DE PERMETTRE à la directrice générale de faire du télétravail de chez elle depuis le 24 mars dernier.

D'AUTORISER la directrice générale adjointe de travailler à partir du bureau municipal.

Le temps de ces consignes ira selon l'évolution de la situation de la COVID-19.

ADOPTÉE

11-04-20

VOYAGE D'ANGLAIS

Suite à l'annulation du voyage d'anglais des élèves de 6^e année qui devaient avoir lieu à la fin mai de l'école Rayons-de-Soleil;

Il est proposé par Anne-Marie Beaudry,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

DE PERMETTRE à l'école Rayons-de-Soleil de garder le montant de 225\$ (soit 25\$/enfant pour 9 enfants) que la Municipalité a donné pour ce voyage pour le voyage de l'an prochain. Le même nombre d'élèves sera inscrit l'an prochain.

ADOPTÉE

12-04-20

DESJARDINS JEUNE AU TRAVAIL

Il est proposé par Liette St-Pierre,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

DE PRÉSENTER une demande d'aide financière dans Desjardins-Jeunes au travail pour avoir l'opportunité d'être subventionné pour une partie du salaire (50% du taux horaire du salaire minimum) d'un employé.

ADOPTÉE

13-04-20

ACCEPTATION BUDGET CLUB QUAD (PROJET STRUCTURANT)

Il est proposé par Jonathan Goupil,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'ACCEPTER le budget du Club Quad de La rivière Daaquam pour la pérennisation du sentier Quad. La Municipalité de Saint-Magloire continue d'aller de l'avant dans ce projet.

ADOPTÉE

14-04-20

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS 2020

CONSIDÉRANT QUE les élus avaient décidé lors de la préparation du budget 2020 de s'accorder aucune augmentation de salaire en 2020;

CONSIDÉRANT QU'ils se doivent d'entériner cette décision par résolution, car à l'article 8 du règlement # 328-18 qui indique que

« La rémunération payable aux membres du conseil doit être indexée annuellement, en date du 1^{er} janvier, en fonction de l'indice des prix à la consommation publiée par Statistique Canada pour la province de Québec encouru lors de l'année précédente. »

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Anne-Marie Beaudry,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

DE RENONCER pour l'année 2020 à l'augmentation du coût de la vie pour la rémunération des élus.

ADOPTÉE

15-04-20

DEMANDE COMMANDITE AGENDAS SCOLAIRE

CONSIDÉRANT QUE l'École Rayons-de-Soleil a demandé une commandite afin de fournir aux élèves, pour l'année scolaire 2020-2021, un agenda gratuitement;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Martine Rouillard,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

DE COMMANDITER l'École Rayons-de-Soleil pour un montant de 44.90\$ afin de permettre l'achat des agendas scolaires.

ADOPTÉE

16-04-20

VOIRIE
BALAYAGE DES RUES

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a fait parvenir une demande de soumission à Carrière Ste-Rose pour le balayage des rues au printemps 2020 & 2021;

CONSIDÉRANT QUE la soumission a été analysée pour s'assurer de sa conformité;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Jonathan Goupil,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

D'OCTROYER le contrat de balayage des rues à Carrière Ste-Rose étant donné que sa soumission est conforme, pour un montant de 130\$ l'heure plus taxes pour deux ans soit le printemps 2020 & 2021.

QUE le document ayant servi à faire l'invitation à soumissionner ainsi que la présente résolution soient considérés comme contrat entre les deux parties.

ADOPTÉE

17-04-20

GRATTE POUR TRACTEUR

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu deux soumissions pour l'achat d'une gratte pour le tracteur;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions ont été analysées pour s'assurer de leurs conformités;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Steve Lapointe,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'ACHETER une gratte à chemin 8' format moyen de marque New Will-Be M8 pour faire les réparations mineures dans les rangs de gravier du Garage Minville inc. de Montmagny.

AU COÛT de 14 800\$ taxes en sus. Les sous pour payer cette gratte seront pris dans le surplus accumulé.

ADOPTÉE

RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT

DÉPÔT

DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL SUR LA GESTION DE L'EAU POTABLE

La Directrice générale dépose le rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2018.

INFO

PROLONGEMENT RÉSEAU D'AQUEDUC & D'ÉGOUTS

Il est décidé unanimement de prévoir la mise en place de la conduite d'égout sanitaire au-delà de la rue Ménard et y prévoir deux branchements de services supplémentaires.

SERVICES DE SÉCURITÉ D'INCENDIE & SÉCURITÉ CIVILE :

18-04-20

ACCEPTATION RÈGLEMENT D'EMPRUNT POUR LE CAMION AUTO POMPE-CITERNE

ATTENDU QUE le conseil d'administration de la Régie des incendies du secteur est des Etchemins a adopté lors de sa séance ordinaire du 2 avril 2020 le règlement d'emprunt no. O4-2020;

ATTENDU QUE ce règlement a pour but d'acquérir un camion autopompe 2019 ou plus récent;

ATTENDU QUE pour effectuer cette acquisition, le conseil d'administration de la Régie est autorisé à dépenser une somme de 464 696\$, à emprunter une somme de 364 696\$ sur une période de 10 ans et à affecter une somme de 100 000\$ provenant du fonds général;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 607 du Code municipal du Québec, le conseil de chaque municipalité doit, au plus tard à la deuxième séance ordinaire qui suit la réception de la copie du règlement, approuver ou refuser celui-ci et que s'il ne le fait pas, le règlement est réputé approuvé;

EN CONSÉQUENCE, de ce qui précède,
Il est proposé par Régis Prévost,
Et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil municipal de Saint-Magloire approuve le règlement d'emprunt no.04-2020 tel qu'adopté par le conseil d'administration de la Régie des incendies du secteur est des Etchemins à sa séance ordinaire du 2 avril 2020 et soumis à ce conseil municipal pour adoption.

ADOPTÉE

COMITÉ & LOISIRS **CORRESPONDANCE**

VARIA :

Rapport financier

Des renseignements sont donnés concernant le rapport financier.

Ratons laveurs & moufettes

Les gens désirant faire ramasser des ratons laveurs et/ou moufettes chez eux peuvent contacter Escouade Canine MRC 2017. Le prix pour un raton laveur est de 50\$ et une moufette : 75\$.

Subvention gym Desjardins

Nous avons reçu une subvention de 500\$ pour le gym de Desjardins.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question ne nous est parvenue par courriel.

19-04-20

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Liette St-Pierre,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE la séance soit levée à 20h53.

ADOPTÉE

RÉSOLUTIONS DU PROCÈS-VERBAL DU 6 AVRIL 2020

« Je, Marielle Lemieux, Mairesse, ai approuvé toute et chacune des résolutions que le présent procès-verbal contient, conformément à l'article 142 (2) C.M. ».

Mme Marielle Lemieux
Mairesse

Mme Dany Robert
Directrice générale